

## Élections dans la fonction publique: "dysfonctionnements" pour le vote dans l'Education

Paris, 29 nov. 2018 (AFP) -

Le début des élections professionnelles dans la fonction publique a été marqué jeudi par des "dysfonctionnements" affectant le vote électronique au ministère de l'Éducation, a-t-on appris de sources concordantes.

Le syndicat SUD-Éducation a fait état dans un communiqué de "dysfonctionnements inacceptables", tandis que la FSU, première force syndicale chez les enseignants, s'est dit auprès de l'AFP "très surprise de l'ampleur de ce bug" informatique, par la voix de sa secrétaire générale Bernadette Groison.

Lors de l'ouverture du scrutin à 10H00, "aucun personnel de l'académie d'Orléans-Tours n'(était) en mesure de voter", "à Toulouse, aucun personnel ne (pouvait) se connecter à son espace de vote" et, "dans l'académie d'Amiens, les ralentissements (empêchaient) d'accéder à la solution de vote", écrit SUD Éducation.

"On a des remontées de tous les départements. C'est pour tout le monde pareil", a abondé Mme Groison.

Dans un communiqué, le ministère de l'Éducation a expliqué que, "quelques minutes après" l'ouverture du vote "et alors que de nombreux électeurs se connectaient, il a été constaté un défaut de performance et un ralentissement global des accès et de la navigation sur le portail électeur".

"Devant la persistance des dysfonctionnements constatés, le ministère a demandé à la société prestataire de suspendre l'accès au service afin d'en rétablir le fonctionnement optimal dans les meilleurs délais", selon le communiqué.

Une réunion de crise était en cours au ministère, selon les syndicats.

"Alors que l'administration a disposé de quatre années pour revoir sa copie" depuis les dernières élections en 2014, "la solution de vote confiée à un prestataire privé, la société Voxaly, pour un montant de plusieurs millions d'euros, est manifestement sous-dimensionnée et mal développée", a critiqué SUD Éducation.

"Je ne comprends pas. On avait eu quelques soucis il y a quatre ans mais pas de cette ampleur", a commenté Mme Groison.

Près de 5,2 millions d'agents publics sont appelés à voter pour désigner leurs représentants. Le scrutin, dont la date officielle est le 6 décembre, a démarré jeudi pour les agents votant par voie électronique et par correspondance.

Au ministère de l'Éducation, le vote électronique, critiqué par plusieurs syndicats, est en vigueur depuis 2011.  
sp-fmp/lum/cca

Afp le 29 nov. 18 à 17 32.